



3-EN-UNE®



FICHE SIGNALÉTIQUE



1 - Identification

Nom commercial : Huile polyvalente 3-en-Une ^{MD}	Bureau canadien : WD-40 Products [Canada] Ltd. P.O. Box 220 Toronto (Ontario) M9C 4V3
Usage du produit : Lubrifiant	Numéro de téléphone pour l'information : (416) 622-9881
Restrictions d'utilisation : Aucune restriction d'utilisation n'a été déterminée.	Téléphone d'urgence de 24 heures : Canutec : (613) 996-6666 -
Date de préparation de la FS : 15 novembre 2016	Désigné pour être utilisé seulement dans les cas d'urgences chimiques impliquant déversement, fuite, exposition au feu ou accident impliquant des produits chimiques.

2 – Reconnaissance des dangers

SIMDUT 2015/classification du SGH : N'est pas dangereux.
Remarque : Ce produit est un produit de consommation et est étiqueté conformément au Règlement sur les produits chimiques et contenants destinés aux consommateurs (RPCCC), lequel a priorité sur l'étiquetage du SIMDUT 2015.
Éléments de l'étiquette : Aucun élément d'étiquetage n'est requis.

3 - Composition / information sur les composants

Ingrédient	No CAS	Pourcentage massique	SIMDUT 2015/Classification du SGH
Huile lourde naphtéinique fortement hydrotraitée	64742-52-5	>97%	N'est pas dangereux.
Ingrédients non-dangereux	Mélange	<3%	N'est pas dangereux.
Naphta, pétrole	64742-47-8	<2%	Toxicité par aspiration - Catégorie 1

4 – Premiers soins

Ingestion (avaler) : Bien que l'aspiration soit peu probable en raison de la viscosité, NE PAS provoquer le vomissement. Appelez immédiatement un médecin, un centre antipoison ou la ligne d'assistance de sécurité WD-40 au 1 888 324-7596.
Contact avec les yeux : Rincez bien à l'eau. Si l'irritation se poursuit, consultez immédiatement un médecin.
Contact avec la peau : Lavez avec de l'eau et du savon. Si une irritation se développe et persiste, consultez un médecin.
Inhalation (respirer) : S'il y a irritation, emmenez la personne à l'air frais. Si une irritation ou d'autres symptômes se développent et persistent, consultez un médecin.
Signes et symptômes d'une exposition : Peut causer une faible irritation des yeux. Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer une légère irritation et une délipidation avec dermatite possible.
Indication de la nécessité d'une aide médicale/un traitement spécial immédiat : Une aide médicale immédiate est nécessaire en cas d'ingestion.

5 – Mesures à prendre en cas d'incendie

Agent extincteur approprié (ou inapproprié) : Utilisez de l'eau pulvérisée, un agent chimique en poudre, du dioxyde de carbone ou de la mousse. Ne pas utiliser de jet d'eau ou de l'eau en abondance. Le produit en feu flotte sur la surface et répand le feu

Dangers spécifiques liés au produit chimique : Liquide légèrement combustible. Si le produit dépasse le point d'inflammation, il émet des vapeurs inflammables pouvant représenter un risque d'incendie ou d'explosion.

Équipement personnel spécial et précautions pour les pompiers : Les pompiers devraient toujours porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection intégraux dans les endroits où des produits chimiques sont utilisés et entreposés. Refroidissez les contenants exposés au feu avec de l'eau.

6 – Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence : Portez des vêtements protecteurs appropriés (voir la section 8). Éliminez toutes les sources d'inflammation et ventilez l'endroit.

Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage : Contenir et recueillir le liquide avec un absorbant inerte et le placer dans un conteneur jusqu'à son élimination. Nettoyer minutieusement l'endroit affecté. Signaler les déversements aux autorités comme il est requis.

7 – Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec les yeux. Évitez tout contact prolongé avec la peau. Éviter d'inhaler les brouillards d'huile. Utiliser avec une ventilation adéquate. Garder loin de la chaleur, des surfaces chaudes et des feux nus. Laver à fond avec de l'eau et du savon après sa manipulation. Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. À conserver hors de portée des enfants.

Conditions d'entreposage sécuritaire : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé, loin des substances incompatibles. Liquide de classe IIIB 30 de la NFPA.

8 – Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Chimique	Limites d'exposition professionnelle
Huile lourde naphténiq fortement hydrotraitée	5 mg/m ³ - (inhalable) MPT, VLE de l'ACGIH (sous forme d'huile minérale)
	5 mg/m ³ – MPT
	10 mg/m ³ - LECT, Canada - Ontario (sous forme de brume d'huile minérale)
	5 mg/m ³ – MPT
	10 mg/m ³ - LECT, Canada - Québec (sous forme de brume d'huile minérale)
Ingrédients non-dangereux	Pas de limite établie.
Naphta, pétrole	1 200 mg/m ³ - MPT (recommandé par le fabricant)

Les contrôles suivants sont recommandés pour un usage normal de ce produit par les consommateurs :

Contrôles d'ingénierie appropriés : Utilisez dans un endroit bien ventilé.

Protection personnelle :

Protection pour les yeux : Évitez tout contact avec les yeux.

Protection de la peau : Évitez le contact prolongé avec la peau. Après usage, se laver les mains avec du savon et de l'eau.

Protection respiratoire : Aucune protection respiratoire n'est requise lors d'un usage normal avec une ventilation adéquate.

Pour un traitement en vrac ou une utilisation en milieu de travail, les contrôles suivants sont recommandés :

Contrôles d'ingénierie appropriés : Utiliser une ventilation adéquate générale et à aspiration localisée pour maintenir les niveaux d'exposition en dessous des limites d'exposition professionnelle.

Protection personnelle :

Protection pour les yeux : Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité lorsque le contact oculaire est possible.

Protection de la peau : Si nécessaire, porter des gants résistant aux produits chimiques pour éviter un contact prolongé.

Protection respiratoire : Aucune protection respiratoire n'est requise si la ventilation est adéquate. Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées, porter un respirateur approuvé par NIOSH. Le choix d'un respirateur et son utilisation doivent se baser sur le type, la forme et la concentration de contaminants. Suivre les règles applicables et les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Pratiques de travail/d'hygiène : Laver avec du savon et de l'eau après la manipulation.

9 – Propriétés physiques et chimiques

Apparence :	Liquide ambre transparent.	Limites d'inflammabilité :	Non déterminé.
Odeur :	Légère odeur de citronnelle	Tension de vapeur :	Non déterminé.
Seuil olfactif :	Non fixé.	Densité de vapeur :	Non déterminé.
pH :	Sans objet.	Densité relative :	0,866-0,923 à 20 °C (68 °F)
Point de fusion/congélation :	Non fixé.	Solubilités :	Insoluble dans l'eau.
Domaine/point d'ébullition :	> ;287,8 °C (> ;550 °F)	Coefficient de partage : n-octanol-eau :	Non fixé.
Point d'éclair :	Plus de 151,7 °C (305 °F) Méthode Tagliabue en vase ouvert	Température d'autoignition :	Non fixé.
Taux d'évaporation :	Non fixé.	Température de décomposition :	Non fixé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Sans objet.	Viscosité :	112 SUS (23,31 cSt) à 37,8 °C (100 °F)
COV :	0%	Point d'écoulement :	Non déterminé.

10 – Stabilité et réactivité

Réactivité : Non réactif dans des conditions normales

Stabilité chimique : Stable

Possibilité de réactions dangereuses : Peut réagir avec des oxydants puissants générant de la chaleur.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'ignition.

Substances incompatibles : Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

11 – Données toxicologiques

Symptômes d'une surexposition :

Inhalation : Les hautes concentrations de brouillards d'huile peuvent causer une irritation nasale ou respiratoire.

Contact avec la peau : Le contact prolongé et/ou répété peut provoquer une faible irritation et une délipidation avec dermatite possible.

Contact avec les yeux : Le contact peut être irritant aux yeux. Peut causer des rougeurs et un larmoiement.

Ingestion : Ce produit a une faible toxicité orale. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, nausée, vomissement et diarrhée.

Effets chroniques : Aucun effet chronique n'est prévu.

Statut cancérogène : Aucun des composants ne figure sur les listes de cancérogènes ou de cancérogènes présumés du CIRC, du NTP, de l'ACGIH ou de l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction : Aucun des composants n'est considéré comme un danger pour la reproduction.

Mesures numériques de la toxicité :

La toxicité orale de ce produit est estimée être à plus de 5,000 mg/kg et la toxicité dermique à plus de 2,000 mg/kg selon une évaluation sur les ingrédients. Ce produit n'est pas répertorié comme produit toxique selon les critères établis.

12 – Données écologiques

Écotoxicité : Aucune donnée spécifiques de toxicité aquatique n'est actuellement disponible. Cependant, les composants de ce produit ne devraient pas être nocifs pour les organismes aquatiques.

Persistance et dégradabilité : Les composants ne sont pas facilement biodégradables.
Potentiel de bioaccumulation : Pas de données disponibles.
Mobilité dans le sol : Pas de données disponibles.
Autres effets indésirables : Aucun autre effet indésirable n'est connu.

13 - Données sur l'élimination du produit

Si le produit devient un déchet, il ne répondra pas aux critères relatifs aux déchets dangereux selon la loi RCRA. Cependant il est la responsabilité du producteur de déterminer la propre classification et méthode d'élimination au moment de son élimination. Éliminez conformément à tous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

14 – Information sur le transport

Description relative à l'expédition terrestre selon DOT : Pas réglementé.
Classification pour le TMD du Canada : Pas réglementé.
Description appropriée pour le Transport Maritime (IMDG) : Pas réglementé.
Description d'expédition selon l'ICAO : Pas réglementé.

REMARQUE : WD-40 Company ne réalise pas de tests sur les contenants pour s'assurer qu'ils résistent au changement de pression sans fuir au cours de leur transport par voie aérienne. Nous ne recommandons pas que nos produits soient transportés par voie aérienne, à moins qu'un examen précis ne soit réalisé.

15 – Informations sur la réglementation

Inventaire national des rejets de polluants (INRP) : Ce produit contient les produits chimiques suivants qui sont répertoriés sur la liste des substances de l'INRP : Naphta, pétrole - (64742-47-8) - <2%

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : Tous les ingrédients figurent sur la Liste intérieure des substances canadienne, la Liste extérieure des substances canadienne, ou sont exemptés de notification.

16 – Autres informations

Évaluation des dangers HMIS :

Santé – 1 (danger léger)

Danger d'incendie – 1 (danger léger)

Danger physique – 0 (faible danger)

Date de révision : 15 novembre 2016

Remplace la version datée du : 23 janvier 2015

Préparé par : Industrial Health & Safety Consultants, Inc Shelton, CT, É.-U.

Révision par : I Kowalski Service des affaires réglementaires

1014300/No.0090503